



Pour communiquer avec nous et motiver l'absence de votre enfant :

scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca

819-684-0222 Poste 811 700

Pour communiquer avec la T.E.S. école

Stephanie.gignac@csspo.gouv.qc.ca

819-684-0444 en sélectionnant l'option 4

Notre site WEB

<https://vieuxverger.csspo.gouv.qc.ca/>

Notre groupe Facebook

École du Vieux-Verger (Officiel)

N'oubliez pas de répondre aux questions de sécurité!

INFOS-PARENTS

Mars 2023

Bonjour chers parents,

Le printemps est à nos portes, nous avons avancé l'heure et déjà nous amorçons la dernière étape de l'année qui vaut à elle seule, 60%! Toute l'équipe travaille fort, afin d'offrir aux élèves les mêmes opportunités d'apprentissage et de réussite! Les enseignantes et les enseignants établissent des séquences d'enseignement qui ciblent les savoirs essentiels et importants, tout en organisant des activités formidables qui contribuent au sentiment d'appartenance de l'École du Vieux-Verger et à développer l'aspect de la socialisation de notre mission éducative! Personnel enseignant, personnel de soutien, personnel administratif et parents, tout le monde à son rôle à jouer et la collaboration « École-Famille-Communauté » est essentielle!

N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin, nous sommes là!

Viviane Poirier et Bianka Lacasse

Direction, École du Vieux-Verger

Violence/intimidation et comportement inapproprié

Lorsque vous communiquez, par courriel, avec le secrétariat, le service de garde ou l'enseignante de votre enfant, afin de nous faire part d'une situation de violence, d'intimidation ou d'un comportement inapproprié, **vous êtes priés de toujours mettre en copie conforme (cc), Madame Stéphanie Gignac, T.E.S. de l'école.** Cela nous permet de nous assurer qu'un suivi sera fait dans les plus brefs délais.

Stephanie.gignac@csspo.gouv.qc.ca

Vous pouvez également joindre Madame Stéphanie au numéro de téléphone suivant : 819-684-0222, en sélectionnant l'option 4.

Stationnement - Précision

Comme vous le savez déjà, **le matin, le stationnement de l'école est interdit**, à moins que vous n'ayez une **vignette de stationnement**. Autrement, il faut utiliser le **débarcadère, sur le Boulevard Wilfrid-Lavigne**. Merci à tous ceux qui respectent méticuleusement ce fonctionnement!

Bien qu'il est **toléré que le stationnement soit utilisé avant 7h45**, il est important de rappeler que toutes les places de stationnement servent au personnel de l'école. **Si vous devez absolument utiliser le stationnement avant 7h45, vous êtes priés de respecter l'ordre des stationnements, donc l'un après l'autre, sans laisser d'espace.** Cela fait une grande différence!

Cela dit, nous encourageons l'utilisation du débarcadère en tout temps et sachez que le stationnement au bout de la rue John Egan peut être une bonne alternative! Évidemment, moins il y aura de voitures et d'enfants qui circuleront dans le stationnement, plus ce sera sécuritaire!

Trop souvent, nous sommes témoins de situations pouvant compromettre la sécurité des élèves et du personnel. Par exemple, des parents en retard qui entrent malgré tout, s'arrêtant un peu partout pour laisser sortir les enfants, des voitures qui circulent, des enfants qui marchent, etc. Il y a toujours de « bonnes raisons » : « je ne savais pas », « je suis pressé », « je suis en retard », « juste une minute » ... et s'il fallait... Oufff!

Encore une fois, merci à tous ceux qui respectent ce fonctionnement, heureusement, vous êtes certainement la majorité!

Bulletin 2^e étape

Si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez maintenant consulter le bulletin de la 2^e étape de votre, sur le portail Mozaïk.

Vendredi 24 mars, il y a de l'école! N'oubliez pas le pyjama!

En effet, vous vous en souvenez sans doute, le vendredi 23 décembre, tous les établissements du CSSPO étaient fermés à cause de la tempête! Notre journée « pyjama » est tombée... à l'eau ou à la neige!

Dans le calendrier scolaire, il y a une journée pédagogique flottante prévue pour de telles situations. Ainsi, le **vendredi 24 mars sera une journée d'école habituelle** (et non une journée pédagogique) et ce sera un **Jour 6!**

Question de rendre cette journée un peu spéciale, nous allons remettre l'idée de la journée « pyjama »! Donc, tous les élèves et le personnel de l'école **sont invités à porter leur plus beau pyjama, le vendredi 24 mars!**

Le Grand Défi Pierre Lavoie (GDPL)

Le Grand Défi Pierre Lavoie, les cubes énergies, vous connaissez? Il est encore un peu tôt pour en parler, mais nous avons une bonne nouvelle à partager avec vous!

En effet, Monsieur Jacques Pilon, médecin à la retraite, formera une équipe avec ses collègues afin de participer au défi. Ok, intéressant, mais en quoi cela concerne l'École du Vieux-Verger me direz-vous ?!

Bien, Monsieur Jacques Pilon et son équipe parcourront 1000 km à vélo au nom de NOTRE école! Oui, oui, pour l'École du Vieux-Verger! Tous les fonds qu'ils amasseront pour encourager la pratique de saines habitudes de vie contribueront à financer une partie de notre Lab Créatif, un autre formidable projet qui voit le jour tout doucement. Ce projet permettra, entre autres, de préparer nos élèves à devenir des citoyens réfléchis, faisant preuve de jugement critique et qui collaborent pour le bien de tous!

Pour en connaître davantage au sujet des Labs Créatifs, vous êtes invités à lire ces quelques lignes issues de la recherche, sur le site RIRE/CETREQ, en cliquant sur le lien suivant :

<https://rire.ctreq.qc.ca/laboratoire-creatif/>

Lors d'un grand rassemblement, le 28 février dernier, Monsieur Pilon est venu se présenter à tous nos élèves et au personnel, afin de parler du GDPL, des bonnes habitudes de vie et de la persévérance. Au cours des prochains mois, les élèves auront l'occasion de suivre l'entraînement de Monsieur Pilon et de discuter virtuellement avec lui, et ce, lors de rendez-vous qui seront planifiés avec toute l'école en même temps!

Gageons que les cubes énergies seront très populaires cette année! Plus d'infos à venir...

Groupe Facebook de l'école

Si ce n'est pas déjà fait, vous êtes invités à rejoindre le groupe Facebook de l'école dont le nom est : École du Vieux-Verger (Officiel). Nous y publions des informations utiles qui peuvent être consultées rapidement, des photos d'élèves (dont nous avons l'autorisation parentale), des projets vécus à l'école, l'Info-Parents, etc.

Pour ajouter à la sécurité, il est obligatoire de répondre à deux questions :

1. Quel est le nom de votre enfant?
2. Quel est son groupe ou le nom de l'enseignante?

Également, toutes les demandes d'adhésion et les publications doivent être approuvées par un administrateur du groupe avant d'être publiées.

Chandail de l'école – Résultats du sondage

Dans l'Infos-Parents de février, nous avons sondé l'intérêt des parents à commander ou non un chandail de l'école cette année, plutôt que d'attendre l'automne 2023.

Comme nous très peu de personnes souhaitent commander dès maintenant, cela fait en sorte que le coût est significativement plus élevé. Nous avons donc pris la décision d'attendre.

Soyez sans crainte, nous vous reviendrons en novembre prochain, sans faute, juste à temps pour Noël!